

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALCOUTTE, place du Jardin Public, 3.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS .

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 6 Mai 1873.

ACTES OFFICIELS.

Par Ordonnance du 29 avril, M. le Marquis de Maussabré Beufvier, a été nommé Ministre Plénipotentiaire de Son Altesse Sérénissime près le Gouvernement Français.

Une autre Ordonnance du 24 du même mois, nomme M. le Chevalier David Silvagni, Vice-Consul de la Principauté à Rome.

S. Exc. le Commandeur Naldini, Chargé d'Affaires de Son Altesse Sérénissime près le Saint Siège, a été autorisé, par Ordonnance du 2 mai, à accepter et à porter la Croix de Dévotion de l'Ordre Souverain de S'-Jean de Jérusalem, qui lui a été conférée par S. Exc. le Lieutenant Grand Maître du dit Ordre.

NOUVELLES LOCALES.

Dans la séance du Conseil Général des Alpes-Maritimes, du 29 avril dernier, l'honorable M. Raynaud, maire de Nice, a émis le vœu que le Conseil s'occupât de faire un rapport sur l'influence pernicieuse exercée dans le département par l'établissement des jeux de Monte Carlo. Cette proposition du premier magistrat de notre voisine n'est pas nouvelle; elle a déjà été faite par lui, l'an dernier, et l'an dernier, de même que cette année-ci, il a été passé outre aux débats par le Conseil qui a parfaitement compris que Monaco n'étant pas la France, ce qui s'y passait ne le regardait nullement.

Du reste, M. Raynaud savait pertinemment d'avance, nous en sommes convaincu, le sort réservé à sa motion, et s'il l'a faite, c'est uniquement pour avoir l'occasion de se poser en défenseur de la morale. Mais il s'est trouvé dans le Conseil plusieurs membres, parmi lesquels nous citerons, entre autres, M. Médecin, maire de Menton, qui ont démontré à l'honorable M. Raynaud que la morale n'était pour rien dans cette motion, qu'il faisait fausse route, et que son zèle pour les intérêts du département des Alpes-Maritimes l'entraînait beaucoup trop loin.

Le Maire de Nice aurait dû comprendre que la question des jeux de Monaco est depuis longtemps résolue; en vain a-t-il essayé de la ressusciter; il n'a réussi qu'à faire rire la galerie. En effet, au moment du vote par assis et levé sur sa proposition, M. Raynaud se lève seul, et, suivant le compte-rendu de la séance, *le Conseil rit*.

C'était là la conséquence inévitable de la charge à fond de train exécutée par l'honorable magistrat, et l'échec précédemment essuyé par lui aurait dû lui servir de leçon. Comme l'a, du reste, très justement fait remarquer M. Borrighione, la seule différence existant entre Monaco et la France, c'est que dans le premier de ces états le jeu est pratiqué parce qu'il est permis, tandis que dans le second, il est exercé sur une tout aussi vaste échelle, bien qu'étant défendu. A ce propos, nous rappellerons à M. Raynaud le vieux dicton: il est plus aisé de voir une paille dans l'œil du voisin, qu'une poutre dans le sien.

Puisque le Maire de Nice a tant à cœur de combattre la plaie sociale qu'on nomme le jeu, qu'il commence par prendre des mesures énergiques pour la faire disparaître de la cité qu'il administre. Ce n'est, en effet, un secret pour personne qu'on joue un jeu d'enfer dans la plupart des Cercles de notre opulente voisine.

Cette séance du Conseil Général a inspiré au *Journal de Nice* un excellent et judicieux article dont nous extrayons les passages suivants :

M. Auguste Raynaud est loin, décidément, d'être un Grisier, ni même un Gâtechair administratif. Il devrait comprendre, après les nombreux coups de bouton qu'il a reçus, dans les derniers temps surtout, que la salle... d'armes n'est pas sa place. Mais que voulez-vous? Il n'y a pas comme les gens inexpérimentés pour être imprudents. Hier encore, oubliant tous les coups d'épée dans l'eau qu'il a donnés en qualité de maire, il s'est jeté tête baissée au milieu de l'assaut qui se livrait au Conseil général.

C'est d'abord avec M. Bergondi qu'il a engagé le fer; son jeu a été si précipité que son adversaire en a été d'abord un peu décontenancé. Celui-ci a vite repris son assiette cependant, et après deux ou trois parades en tierce, il a habilement lié l'épée de M. Raynaud qui a été désarmé. M. Borrighione s'étant permis une plaisanterie sur l'issue du combat, M. Raynaud a ramassé son fleuret et avec le dépit du mauvais tireur, s'est avisé de provoquer M. Médecin, qui, sur l'escrime, est un véritable Faget à côté du maire de Nice. Mal lui en prit; on se met en garde.

A la première passe, M. Médecin se fend à fond et envoie à M. Raynaud un coup droit en pleine poitrine! Le vaincu veut néanmoins continuer; il ferraille quelque temps encore avec de petits tireurs, mais aucun

partner sérieux ne se souciant plus de se mesurer avec se fouetteur de vent, le combat s'arrête..... faute de combattants.

Voilà exactement ce qui s'est passé au Conseil général, au sujet de la proposition faite par M. Raynaud, demandant que la commission départementale soit chargée de rédiger un rapport sur l'immoralité des jeux de Monaco et sur l'influence pernicieuse exercée par l'établissement de Monte Carlo sur la prospérité matérielle du département des Alpes-Maritimes.

Eh! bien, n'en déplaise à M. Raynaud, nous ne voyons pas d'un aussi mauvais œil que lui le Casino de Monte Carlo.

Loin de croire que cet établissement est la ruine de notre commerce, nous pensons, — et nous déclarons hautement que nous ne sommes nullement payé pour cela, — qu'il contribue puissamment au contraire à la vitalité de notre cité. Nous mettons en fait que sans Monaco et ses jeux, Nice ne recevrait pas l'hiver cette grande quantité de voyageurs de tous les points du globe qui, s'ils portent là-bas une partie de leur fortune, en laissent au moins ici des miettes, aux hôtels et aux diverses industries locales. Que de joueurs étrangers n'ayant pas le courage de leur passion, conduisent leur famille à Nice, afin d'avoir un prétexte plausible pour aller à Monte Carlo! Or, pendant qu'ils sont à la roulette, est-ce que leurs femmes et leurs enfants ne dépendent pas à Nice?

Crier contre les jeux de Monaco, est un préjugé de la part des irréfléchis, un genre de la part des moralistes sans pratique. C'est aussi un moyen de chantage de la part de certains gratte-papiers.

D'abord, comme l'a fait remarquer M. Maure, le Conseil général n'a pas à s'immiscer dans les affaires de Monaco qui n'est pas en France; ensuite le gouvernement français serait mal venu d'intervenir, attendu qu'à Monaco le jeu est pratiqué parce qu'il est permis, tandis que chez nous il se pratique quoique étant défendu.

La loi des principes voulant que l'on procède toujours du simple au composé, il faudrait, avant de s'occuper des jeux publics installés à l'étranger, s'occuper d'abord des jeux privés et de ceux des cercles; c'est là surtout qu'est l'immoralité, parce que là elle n'est pas subordonnée. La parole d'un joueur vaut tant d'argent... ou si peu!

Un dernier mot sur un sujet qui prêterait à de trop nombreuses observations. Si M. Raynaud tient absolument à ce que l'annonce de l'administration du Casino fermant le temple des décaqués aux commerçants de Nice, soit exécuté, qu'il s'entende avec l'administration. Elle ne fera aucune difficulté, nous en sommes certain, de lui laisser établir dans la Principauté, un commissaire de surveillance connaissant assez son *tout Nice*, pour que la susdite annonce ne demeure pas lettre morte.

Si après ces échecs subis à deux reprises au Con-

seil Général, et après la lecture de cet article, M. Raynaud persiste dans ses idées, il ne nous reste plus qu'à lui appliquer le mot si célèbre de Napoléon : *honneur au courage malheureux!*

Mercredi dernier a eu lieu au Palais un dîner de 33 convits, auquel assistaient, entre autres invités, M. le Baron de Lesseps, M. le Comte Michel, Trésorier Payeur Général à Nice, et M^{me} la Comtesse Michel, M. le Comte de Barrême, M. le Commandeur Naldini, Chargé d'Affaires du Prince près le Saint-Siège, M. le Marquis de Beausset-Roquefort, Président du Tribunal Supérieur, M. le Colonel Jacquemet, Commandant des Gardes de S. A. S., ainsi que plusieurs fonctionnaires et étrangers de distinction.

M. Bertora, Commissaire du Gouvernement, est arrivé à Vienne le 29 avril, afin d'assister à l'ouverture de l'Exposition Universelle qui a eu lieu dans cette ville le 1^{er} mai.

Nous avons reproduit, la semaine dernière, un entrefilets du *Courrier de Menton*, dans lequel notre confrère Marie de St-Germain avisait les étrangers, nos hôtes pendant l'hiver, de ne pas trop se hâter de quitter nos parages, vu la température anormale qui règne partout. Les nouvelles reçues de différents points de la France, de l'Italie, de la Suisse et de l'Angleterre, constatent, en effet, un refroidissement général et très accentué de la température.

Il y a bien longtemps que nous l'avons dit à cette place : rien n'est plus dangereux pour les *hivernants* des côtes méditerranéennes, que de désertir ces parages à la fin de mars ou dans le courant d'avril, ainsi qu'on a généralement coutume de le faire. Si, à cette époque, la température est déjà très douce ici, il est loin d'en être de même ailleurs. Le temps n'est pas encore suffisamment assis partout — pour nous servir du terme vulgairement employé — et la transition qu'on éprouve, en changeant alors de latitude, peut être très nuisible, même pour les personnes bien portantes.

Des relevés scientifiques ont démontré que ce n'est guère qu'en mai que le temps prend, surtout dans le nord, une allure régulière; ce n'est donc qu'à ce moment de l'année que nos hôtes devraient songer à nous quitter.

Nous sommes convaincu que l'espèce de révolution atmosphérique qui vient de se produire ces jours derniers n'aura pas seulement porté atteinte aux récoltes; une foule de pneumonies en auront été la conséquence.

Le Tribunal de simple police a prononcé, dans le mois d'avril dernier, les condamnations suivantes contre les cochers et charretiers en contravention aux règlements de police :

Félix Ainesi et Joseph Carreno à 10 et 3 francs d'amende pour avoir fait galopper leurs chevaux dans l'intérieur de la ville.

Adrien Parodi, Augustin Scorsoglio et Joseph Pêche à 6 et 3 francs d'amende pour n'avoir pas fait stationner leurs voitures à l'endroit désigné.

Charles Fontana à 15 francs d'amende pour avoir refusé de marcher et de transporter une personne en ville.

Michel Giordan à 6 francs d'amende pour avoir abandonné sa voiture et son cheval.

Le Tribunal de simple police a également con-

damné la femme Magdeleine Fassio, marchande de beurre, à 15 francs d'amende pour vente à faux poids.

Le nombre des étrangers arrivé à Monaco pendant le mois d'avril 1873, et de 21,797

Un *Concertino* de Briccialdi, la *Mariannina* et un *Adagio religioso*, composaient les morceaux de solos du concert de dimanche soir.

Nous ne nous appesantirons pas sur le succès obtenu par M. Oudshoorn; cet artiste est coutumier du fait; mais nous constaterons l'excellent accueil fait à M. Chavanis qui s'est révélé, dans ce *concertino*, flûtiste réellement hors ligne.

L'orchestre a complété cette soirée par l'exécution de la marche du *Tannhäuser*, des ouvertures de *Martha* et de *Manon Lescaut* et par la fantaisie sur la *Sonnambula*.

Somme toute charmante séance musicale.

La *Molita*, trois mâts anglais arrivé dans notre port il y a trois semaines environ, et qui avait été démâté de son grand mât et de son mât de misaine, par un coup de vent essuyé dans le Golfe de Lion, est parti pour Nice, vendredi, remorqué par un paquebot de la C^{ie} de navigation Fraissinet et C^{ie}.

Voici les prédictions de Nick pour le mois de mai :

Temps variable, assez accidenté, plutôt humide que sec dans l'ensemble, avec ciel souvent couvert ou nuageux. Variations brusques de température; radiation solaire assez vive; nuits fraîches, principalement vers les 1^{er}, 5, 12, 14, 18, 21, 25 et 28.

Bien que les gelées soient peu probables, les viticulteurs doivent se tenir en éveil. Orages épars vers les 4, 10, 15 et 24.

La grêle et les ravines sont à craindre, ainsi que les crues locales. Quelques éclaircies entre les époques critiques, notamment sur le Midi.

En somme, conclut Nick après des détails techniques, ce mois sera plus agité que le précédent.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Nice — Les étrangers commencent à désertir Nice, mais ceux qui sont déjà partis doivent s'en repentir, car il fait partout un temps affreux. La neige et la glace ont fait leur réapparition aussi bien en France qu'en Italie.

— Dans les excavations que l'on pratique pour jeter les fondements de la nouvelle bâtisse de M. Bounin, dans la prolongation de la rue Emmanuel-Piililbert, les ouvriers ont trouvé une grande quantité d'ossements humains remontant à une date assez reculée.

Antibes. — Le nouveau pont de la Brague a été mis en place le 1^{er} Mai. Il est en tôle rivée et ne pèse pas moins de 180,000 kilogs. C'est la maison Jaurait-C^{ie}, de Paris, qui l'a confectionné.

On pense que les trains de voyageurs et de marchandises pourront y circuler à partir du 15 du courant.

Saint-Raphél. — Un feu de port fixe blanc sera allumé, à partir du 1^{er} juin prochain, pendant toute la durée des nuits, sur le musoir de la jetée à Saint-Raphél (Var). L'appareil éclairant sera installé sur un candélabre de fonte avec soubassement de maçonnerie, à neuf mètres au dessus du niveau de la mer. La portée du feu est de 7 milles.

Fréjus. — On vient de découvrir, dans l'arrondissement de Draguignan, une mine de plomb argentifère très riche. MM. Béranguier, de notre ville, sont en instance auprès du gouvernement, pour en obtenir la concession.

Toulon. — On doit procéder, au commencement du mois prochain, à des expériences sur deux systèmes de torpilles flottantes : celui proposé par l'amiral Bourgeois et celui du lieutenant de vaisseau Wingham.

Les deux projets reposent sur un mode de remorquage parfaitement résolu en théorie et qui réussira probablement en pratique, au moment des expériences. Il restera ensuite à savoir si cette opération serait possible en présence et sous le feu de l'ennemi.

— Les fêtes n'ont pas été favorisées par un beau temps jusqu'à ce jour. Le vent et le froid se sont mis de la partie. Aussi les visiteurs ont-ils été jusqu'à présent peu nombreux. Mais il faut espérer que les choses vont changer, car la température paraît devoir reprendre son état normal.

— La frégate à vapeur la *Guerrrière* vient d'arriver à Toulon, venant de la Nouvelle-Calédonie, d'où elle était partie le 5 décembre dernier.

Les réparations de l'appareil évaporatoire du *Lamotte-Piquet* étant terminées, cet aviso va appareiller au premier jour pour aller prendre la station de Cadix, en remplacement de la *Glorinde*, frégate qui fera route pour les côtes orientales d'Afrique, Bourbon, Madagascar et dépendances.

NOUVELLES.

M. le prince de Metternich, qui se trouvait à Paris depuis quelques jours, vient de repartir pour Vienne.

Un incendie a détruit à Manchester l'entrepôt pour les constructions et réparations des wagons et des machines du chemin de fer nord-ouest. Les pertes sont évaluées à 20,000 livres sterling.

L'impératrice de Russie est attendue à Jergenkeim (grand duché de Hesse) le 20 du courant. Sa Majesté y séjournera trois semaines. L'empereur ira l'y rejoindre le 1^{er} juin.

Le roi et la reine de Danemark doivent se rendre en Angleterre à la fin mai, en compagnie de la princesse Thyra, leur fille.

Le célèbre tragédien Macready vient de mourir à Londres.

COURRIER DE PARIS.

Il a fait un temps d'hiver, ces jours derniers, à Paris. Le thermomètre est descendu au-dessous de zéro, et la glace a atteint une épaisseur de six à huit centimètres en certains endroits. C'est un désastre pour l'agriculture.

A Argenteuil, la récolte du raisin est perdue, et on craint pour les primeurs.

Jamais on ne se serait cru en avril par une température pareille; depuis bien des années un froid aussi vif ne s'était fait sentir si tardivement. C'est le cas ou jamais de s'écrier comme le faisait hier un pessimiste du Café de Suède : tout va de travers, la politique et la température.

Ces froids subits ont été, paraît-il, ressentis partout; des dépêches parvenues ici, il résulte que les récoltes du raisin sont, par suite, perdues ou tout au moins gravement compromises dans la Bourgogne, dans le Berry, dans le Bordelais et dans la Champagne. A Suresnes, les pommes de terre ont également beaucoup souffert.

Êtes-vous heureux, vous autres, de vivre sur ces bords méditerranéens où la froideur du nord se traduit à peine par un léger et presque insensible abaissement de la température.

M. l'abbé Simon, curé de St-Eustache, qui faillit devenir une des victimes de la Commune, et qui ne dut son salut qu'à l'intervention en sa faveur des dames de la halle, vient de succomber aux suites d'une fluxion de poitrine. C'est une perte pour les pauvres. L'abbé Simon était adoré de ses paroissiens. Leur façon d'agir aussi énergique que spontanée en sa faveur aux jours néfastes de la Terreur de 1871, prouve assez combien ce digne ecclésiastique était aimé.

Le bruit court dans le monde artistique — et ce bruit prend chaque jour une consistance de plus en plus grande, — que la médaille d'or sera décernée cette année au peintre Corot. Ce ne sera que justice. Corot a mérité plutôt deux fois qu'une cette distinction toute spéciale décernée par les membres du jury de l'exposition des Beaux-Arts.

Les ventes de tableaux continuent sans désespérer

à l'hôtel Drouot, et elles produisent des sommes folles. La collection Everard, de Londres, qui succède à tant d'autres, a donné le total respectable de 450,000 francs. Quelques toiles se sont élevées jusqu'à 20 et 26 mille francs chacune. Et il y a des gens qui soutiennent que l'argent ne roule plus comme auparavant.

Outre la vente Everard, nous avons eu également celle des œuvres du regretté Janet-Lange et de Carpeaux. Ces deux vacations ont produit un joli denier.

Je vous ai annoncé plus haut la mort du curé Simon; j'ai encore deux noms de personnages très-conus à ajouter à celui-là. Ce sont ceux de l'amiral Mazères et du célèbre armurier Devisme.

M. Duruy, l'ancien ministre de l'instruction publique, va se marier avec M^{lle} Nédel, dame de S'-Denis.

La Société des gens de lettres a donné dimanche dernier, au théâtre de la Renaissance, sa quatrième matinée de Lectures et de Conférences. Le public était nombreux, car chacun savait que cette séance devait être consacrée à la lecture et à l'interprétation, par des artistes de divers théâtres de Paris, de quelques pièces d'un livre nouveau: *L'Offrande*, édité et publié par la Société, au profit des Alsaciens et des Lorrains restés français.

La matinée a commencé par une préface dite par M. Pierre Zaccane, président du Comité, qui a raconté avec tout son esprit et son talent ordinaire la formation de ce livre, auquel tant de mains dévouées, tant de cœurs généreux ont apporté leur concours.

La quatrième matinée des lectures et conférences de la Société des gens de lettres a été un véritable succès. Les diverses pièces de *L'Offrande* (*) que nous venons de citer, ont été accueillies non-seulement avec plaisir, mais encore avec transport, et le public d'élite qui les écoutait n'a nullement ménagé les applaudissements et les rappels aux artistes.

L'Académie française a élu jeudi, au premier tour de scrutin. M. de Viel-Castel, en remplacement du Comte de Ségur, mort en février dernier.

M. de Viel-Castel n'avait pas de concurrent. Il a été élu par 20 suffrages sur 21 votants. Une voix perdue.

VARIÉTÉS.

Notes d'un Touriste. (**)

En route pour Toulon.

Le chemin entre Marseille et Toulon est excessivement curieux. Quelle débauche de rochers! Il y en a pour tous les goûts; depuis le gris de fer jusqu'au blanc de neige, en passant par le rouge et le jaune. On appelle cela la Provence? C'est plutôt l'Arabie pétrée.

Nous sommes devant Cassis. La mer m'apparaît à l'horizon. Je la soupçonne, malgré moi, d'avoir un faible pour nos ennemis de 1870, car elle est d'un bleu qui fait penser malgré soi à celui de la Prusse. Fi! la flatteuse! Oh! Méditerranée tu n'es pas patriote! Il est vrai que si tu voulais l'être pour tous les pays auxquels tu confies, et qu'il te fallut prendre leurs couleurs pour les flatter, tu aurais beaucoup de ressemblance avec l'arc-en-ciel.

Un compagnon de route, né sur ces bords aussi rocaillieux que bleus, m'apprend que le territoire de Cassis produit un excellent vin blanc qui a quelque analogie avec le vin de Sauterne, et en outre des pierres froides très estimées dans toute la contrée. Pour ce qui est des pierres, je ne mets nullement en doute son assertion, et pour cause; mais j'hésite à le croire sur parole relativement au vin.

Mon compagnon a l'air d'être froissé de mon incredulité; il prend un ton qui me fait croire un moment que je suis en train de me faire une affaire, comme on dit vulgairement. Tout-à-coup il envoie la main dans sa poche. Je me figure que c'est pour y prendre sa carte. Pas du tout. Il en sort un magnifi-

que porte-cigares en écaille, l'ouvre, et me prie d'accepter un de ses londrès.

J'avais oublié que les gens de ce pays-ci ont toujours l'air d'être en colère.

Bandol.

Mon cicerone improvisé me fait remarquer la beauté de la plage qui s'étend à l'est de cette ville. J'admire, car il y a vraiment de quoi. Mais je suis subitement tiré de mon admiration par un nouvel arrivant qui pénètre comme une trombe dans notre compartiment. Personne ne connaît ce Monsieur, ce qui ne l'empêche pas, une fois assis, de lier conversation avec tous mes compagnons de route qui sont au nombre de cinq.

Je me remets à admirer le paysage, et, pendant ce temps, le nouveau venu raconte ses affaires sans que personne lui ait rien demandé. Il va à Toulon pour faire des emplettes. Au bout de dix minutes, nous savons tous que notre compartiment s'est augmenté d'un propriétaire marié et père de famille, lequel compte sur une bonne récolte d'huile, et sur l'union prochaine de l'une de ses filles avec un membre du barreau toulonnais.

Qu'est-ce que cela peut me faire, je vous le demande!

La Seyne.

La vue de grandes lignes noires se détachant sur le fond azur du ciel, me fait deviner que se sont des mâts de vaisseaux et que nous allons entrer dans cette ville

... Que l'infamie et la gloire ensementent.

Le Monsieur qui m'a offert tantôt le londrès m'offre maintenant ses services pour me faire visiter la ville.

— J'ai, me dit-il, un parent au bague, et je pourrai, par lui, vous le faire montrer dans tous ses détails.

Un parent au bague! Ces mots me font froid dans le dos.

— Comment, lui dis-je, vous avez le malheur d'avoir un forçat dans votre famille!

Mon interlocuteur part d'un tel éclat de rire, à ces mots, que les vitres du wagon en tremblent. Les autres voyageurs l'imitent, mais dans une gamme moins bruyante. J'attends, tout surpris, une explication à cette hilarité, lorsque mon cicerone de bonne volonté me répond:

— Avoir quelqu'un des siens au bague, signifie, ici, avoir un parent employé dans l'administration des chiourmes. Or, j'y ai un beau-frère: vous comprenez?...

Toulon.

La première réflexion que j'ai faite en parcourant les rues de Toulon est celle-ci: Une société d'assurances contre les luxations, entorses, foulures et autres accidents de cette espèce, y serait de la plus grande utilité. J'ai failli, en effet, me donner au moins trois entorses en dix minutes. Le pavé des rues est tellement régulier, que, les jours de pluie, il se transforme, en certains endroits, en lacs dont quelques-uns sont très majestueux.

Décidément les toulonnais feraient bien de mettre en vente, à leur gare, un lexique pour apprendre à leurs hôtes le langage qu'ils parlent. C'est toute une étude à faire pour un étranger. L'autre jour, mon compagnon de route me dit qu'il a un parent au bague; hier, le garçon de mon hôtel auquel je demandais des renseignements sur mon voisin de table, m'a répondu que c'était un *trigal*; aujourd'hui un officier que je questionnais pour savoir comment s'était blessé un homme que l'on transportait à l'hôpital, m'a dit: c'est un *mathurin* qui s'est laissé choir, paraît-il, des *barres de perroquet*.

Je sais ce que c'est aujourd'hui qu'être au bague pour les gens de ce pays-ci; mais j'ignore encore complètement le terme de *trigal* et surtout ceux de *barres de perroquet* et de *mathurin*. Cependant j'avoue que j'ai fait semblant de comprendre, pour ne pas passer pour ignorant.

Les habitants ont beaucoup moins l'air de se disputer, dans la conversation, que ceux de Marseille; ils sont plus calmes. On ne peut pas en dire autant, par exemple, de la gent matelote; celle-ci se livre de toutes parts à des manifestations bruyantes. Il est

vrai que le divin Bacchus est pour beaucoup dans ces explosions d'une joie contenue souvent par six mois de mer et d'absorption de lard salé.

C'est égal je donnerais beaucoup pour savoir ce que c'est qu'un *mathurin*.

J'ai parcouru la ville dans tous les sens, et malgré mes investigations les plus minutieuses, je n'ai pu y découvrir qu'un seul monument, le Théâtre. Il est très beau, mais sa façade ressemble un peu trop, à mon avis, à celles de ces châteaux de sucre que l'on expose sur les tables de gala. Il y en avait un dans ce genre au mariage de ma sœur.

J'ai vu les Cariatides du Puget. Ce sont deux diamants montés sur plomb. Rien de plus affreux, en effet, que la façade à laquelle sont accolés ces chefs-d'œuvre.

En face de ces productions du Michel-Ange provençal, on a placé une statue en bronze qui montre beaucoup de choses. Cela se nomme *le génie de la navigation*, mais on pourrait au besoin lui donner une toute autre dénomination.

Si à Marseille tout le monde porte des bijoux, ici chacun est décoré. On voit des rubans rouges sur toutes les poitrines. A propos de décorations, j'ai fait cette réflexion que la ville aurait tout à gagner à ressembler à ses habitants sous ce rapport.

J'ai visité l'arsenal et un vaisseau cuirassé. Dans le premier, j'ai frêmi à la vue des forçats: un assortiment complet de tout ce que la société produit de plus infect. Dans le second, j'ai vu des engins de destruction dont la puissance est inouïe. C'est le *ne plus ultra* du genre.

Si j'avais l'esprit porté à la philosophie, je pourrais faire, à ce sujet, une foule de réflexions, mais je préfère m'abstenir. *La force prime le droit*. Refrain connu.

Maintenant que j'ai vu tout ce qu'il y a de curieux à voir ici, si je parlais. Oui, mais il faut que je sache auparavant ce que c'est qu'un *mathurin*, qu'un *trigal* et qu'une *barre de perroquet*. J'y tiens.

En wagon.

Mé voilà en route pour Hyères. Je vais donc voir cette cité renommée par des jardins qui rappellent, dit-on, ceux de Hespérides. Ah! à propos, j'oubliais de noter sur mon carnet les significations de *mathurin*, *barre de perroquet* et *trigal*. Je sais enfin que la première de ces dénominations s'applique aux matelots, la seconde à des pièces de bois placées dans la mâture d'un vaisseau et que la troisième est donnée à tout individu dont le grade comporte trois galons.

Il paraît qu'on cote les gens suivant le nombre de galons qu'ils portent, absolument comme on dit à Paris en parlant de quelqu'un, il a 10, 15 ou 20 mille francs de rente. A chaque pays ses usages.

Mes compagnons de route sont tous étrangers; il n'y a pas moyen de lier conversation avec eux.

Hyères! A ce cri je sors de mon compartiment et de mes réflexions sur les paysages magnifiques que nous venons de traverser, et je cherche des yeux la ville où je me rends. Je n'aperçois de tous côtés que des oliviers. Serais-je le jouet d'un rêve?

Un employé du chemin de fer que je questionne, me répond que j'ai encore sept kilomètres à faire pour arriver à Hyères. Sept kilomètres! L'employé voyant ma stupéfaction, me dit qu'il y a des voitures pour parcourir cette distance. Ces paroles me rassurent. Je sors, et saute d'un pied léger dans un omnibus.

Sept kilomètres! Et quand je pense que les parisiens se plaignent de l'éloignement des gares de Paris!

(A suivre).

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 29 Avril au 4 Mai 1873.

GOLFE JUAN.	b. <i>L'Alexandre</i> , français,	c. Musso,	sable.
MENTON.	b. <i>la Sylphide</i> , id.	c. Palmaro,	forts vides.
ID.	b. <i>l'Unique</i> , id.	c. Cortas,	sur lest.
CETTE.	b. <i>Joseph et Marie</i> , id.	c. Palmaro H.	vin.
ST-TROPEZ.	b. <i>St-Joseph</i> , id.	c. Palmaro J.	vin.
MARSEILLE.	b. <i>St-Michel Archange</i> , id.	c. Palmaro,	m. d.
GOLFE JUAN.	b. <i>L'Alexandre</i> , id.	c. Musso,	sable.
ID.	b. <i>L'Indus</i> , id.	c. Jovenceau,	id.

(*) *L'Offrande* forme un beau vol. in-8 avec eaux-fortes. Prix 5 fr. Exemplaire d'amateur sur papier vergé de Hollande. Prix: 20 fr. Toutes les demandes doivent être adressées à M. Casimir PONT, agent mandataire de la Librairie de la Société des Gens de Lettres, 5, rue Geoffroy-Marie.

(**) Voir le numéro précédent.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE ET HAUTE ITALIE. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distanc. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	DÉPARTS									
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mat.		mat.		soir		soir			
240	29 55	22 15	16 25	MARSEILLE										
173	21 30	16	11 70	TOULON			mat.		mat.	9 42	6 40	10 02	3 04	6 32
47	5 75	4 30	3 15	CANNES				6 45		8 50	1 40	11 26	3 04	7 11
16	1 95	1 45	1 10	NICE				7 53		10 05	2 45	12 49	4 36	8 24
11	1 35	» 95	» 75	VILLEFRANCHE-SUR-MER				8 05		10 21	2 58	1 01	4 50	8 37
9	1 10	» 80	» 60	BEAULIEU				8 12		10 28		1 08	4 57	8 44
7	» 85	» 65	» 45	EZE				8 20		10 36		1 19	5 09	8 52
»	»	»	»	MONACO				8 35		10 57	3 23	1 35	5 25	9 07
2	» 70	» 55	» 35	MONTE CARLO				8 40		11 03	3 29	1 41	5 30	9 12
5	» 70	» 55	» 35	CABBÉ-ROQUEBRUNE				8 51		11 16		1 51	5 42	9 21
10	1 20	» 90	» 65	MENTON				9		11 25	3 45	2	5 51	9 30
19	2 45	1 85	1 30	VINTIMILLE	arriv. h. de Paris	mat.	9 30		mat.	4 10	2 30	6 16	soir	1 12
					dép. h. de Rome	6 36		11 10		5 35	soir	soir		3 05
	9 80	7	6	ALBENGA		9 50	mat.	2 15	soir	7 55				6 04
129	14 35	10 15	7 25	SAVONA		11 40	5	4	7 42	9 10				7 30
	17 50	12 35	8 95	VOLTRI		12 58	6 08	5 07	8 50	10 09				8 48
173	19 15	13 55	9 65	GÈNES, arrivée		1 40	6 45	5 50	9 35	10 40				9 32

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

173	19 15	13 55	9 65	GÈNES	mat.	4 15		7 05	8 05	12 14	4 15	8 10	4 15	
	17 50	12 35	8 95	VOLTRI		4 49		7 40	8 51	1 02	5 03	8 50		
129	14 35	10 15	7 25	SAVONA		6	mat.	8 40		2 14	6 16	9 58		
	9 80	7	6	ALBENGA		7 35	4 56	9 58		3 50	7 48	soir		
19	2 45	1 85	1 30	VINTIMILLE	arriv. h. de Rome	10 22	7 42	12 10		6 35	10 20		10 20	
					dép. h. de Paris	10 37	8 13	12 20		7 15	soir		10 15	
10	1 20	» 90	» 65	MENTON		11 03	8 38	12 40		7 40		4 24	10 40	
5	» 70	» 55	» 35	CABBÉ-ROQUEBRUNE		11 14	8 50			7 53		4 37		
2	» 70	» 55	» 35	MONTE CARLO		11 24	8 59	12 58		8 03		4 48	11 04	
»	»	»	»	MONACO		11 33	9 05	1 04		8 10		4 54	11 10	
7	» 85	» 65	» 45	EZE		11 47	9 19	1 18				5 08		
9	1 10	» 80	» 60	BEAULIEU		11 55	9 27					5 16		
11	1 35	» 95	» 75	VILLEFRANCHE-SUR-MER		12 02	9 34	1 30	mat.	8 36		5 23	11 33	
16	1 95	1 45	1 10	NICE		12 15	9 47	1 43	6 05	8 49		5 50	11 46	
47	5 75	4 30	3 15	CANNES		1 43	11 31	3 11	7 19	10 45		7 15	soir	
173	21 30	16	11 70	TOULON		7 20	4 12	7 10	12 04	soir		soir		
240	29 55	22 15	16 25	MARSEILLE, arrivée		9 44	6 17	8 53	2 18					

* L'heure de Rome avance de 47 min. sur celle de Paris.

MENTON. brick-g. *l'Elvire*, français, c. Palmaro, vin.
 GOLFE JUAN. b. *St-Auge*, id. c. Fornero, sable.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 MENTON. b. *Louis Desiré*, id. c. Raspaldo, sur lest.
 CETTE. b. *la Gloire*, italien, c. Sorentino, charbon.
 MARSEILLE. cutter, *Belle poule*, français, c. Bibe, bois.
 GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, sable.
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Musso, id.

Départs du 28 au 4 Mai 1873.

MENTON. b. *l'Unique*, français, c. Corras, fûts vides.
 GOLFE JUAN. b. *l'Alexandre*, id. c. Musso, sur lest.
 ST-TROPEZ. b. *la Sylphide*, id. c. Palmaro, f. vides.
 FINALE. b. *Conception*, italien, c. Gazzia, ferrailles.
 MENTON. *Joseph et Marie*, français c. Palmaro H. vin.
 ID. b. *St-Michel archange*, id. c. Palmaro, m. d.
 FINALE. b. *Conception*, italien, c. Bolla, citrons.
 GOLFE JUAN. b. *l'Alexandre*, français c. Musso, s. l.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
 ID. b. *St-Auge*, id. c. Fornero, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 NICE. trois-mâts, *Melita*, anglais, c. Williams Saint-Clair, id.

LA FANTAISIE PARISIENNE

Journal illustré paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

M^{me} JEANNE d'ASTORGA, directrice.

A. PARMENTIER, rédacteur en chef.

ABONNEMENTS:

Paris: un an, 10 fr.; Départements, un an, 12 fr.

Ce journal compte parmi ses collaborateurs le bibliophile Jacob, MM. de Themines, Bergerat, P. Delamare, de Molènes, etc. etc. et M^{mes} A. Ségolas, V^{ve} de Renneville, d'Oviédo, etc.

Gustave Morin et Cham sont au nombre des artistes qui l'illustrent.

Bureaux: rue de la Fidélité, n°7, Paris.

A VENDRE:

DE 6 A 200 CHAMBRES

toutes au midi et chacune indépendante.

S'adresser à M. de Millo.

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO. -- E. REY, Gérant,

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient encore de s'agrandir, comme annexe, l'ancien hôtel du Louvre qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris, à des prix mod.

30 MINUTES
DE
NICE

SAISON D'HIVER A MONACO

DU 1^{er} NOVEMBRE 1872 AU 31 MAI 1873.

15 MINUTES
DE
MENTON

Parmi les Stations hivernales du Littoral Méditerranéen, Monaco occupe la première place par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs et qui en ont fait aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant ces mois où la bise et les frimas désolent les contrées moins privilégiées.

La Principauté de Monaco, située sur le versant des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord. L'hiver, sa température est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin.

La presqu'île de Monaco est posée comme une corbeille éclatante dans la Méditerranée, cette vaste mer d'un bleu intense. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des larges horizons; — la lumière enveloppe ce calme et riant tableau; Monaco, en un mot, c'est le miroir du printemps.

Monaco possède un vaste Etablissement de Bains de Mer, ouvert toute l'année, où se trouvent également des salles pour l'hydrothérapie, pour des bains d'eau douce, d'eau minérale et des bains de mer chauds.

Pour les étrangers désireux de demeurer près de l'Etablissement des Bains, il y a dans l'Etablissement même l'Hôtel des Bains, parfaitement aménagé, avec table d'hôte et restaurant

et qui joint le rare avantage de la modicité des prix au confortable le plus complet.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte-Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des géraniums, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

Au bas des jardins, on vient de terminer l'installation d'un vaste et magnifique Tir aux Pigeons.

En face de l'Hôtel de Paris on voit des magasins contenant tout ce que l'élégance parisienne peut offrir parmi les objets de luxe et de première nécessité, un bureau de tabac où l'on trouve avec les tabacs ordinaires de la régie française, les cigares étrangers supérieurs de l'entrepôt du Grand Hôtel, au boulevard des Capucines de Paris.

On y voit de plus 3 somptueux cafés avec billards.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, de charmantes villas, coquettement posées au milieu des orangers et des citronniers, offrent aux étrangers de nombreux appartements.

A partir du 1^{er} novembre la Saison des Fêtes commence à Monaco pour se prolonger sans interruption jusqu'au 1^{er} mai.

Le Casino de Monte Carlo offre aux

étrangers les mêmes distractions que les Etablissements des bords du Rhin, Wiesbaden, Hombourg et Bade. Pendant toute la saison d'hiver, une troupe d'artistes des meilleurs théâtres de Paris y joue, plusieurs fois par semaine, la comédie et le vaudeville.

Des Concerts splendides, dans lesquels se font entendre les plus grands virtuoses et les plus célèbres cantatrices, viennent ajouter à l'éclat de cet orchestre, dont la réputation justement acquise est aujourd'hui européenne. L'Administration donne fréquemment de grands bals parés, des réunions dansantes et des bals d'enfants.

Le Casino contient des Salles de Conversation et de Bal, ainsi qu'un Cabinet de Lecture où se trouvent tous les journaux illustrés, toutes les publications françaises et étrangères — environ 150 Journaux et Revues.

Dans les Salons de Jeux, vastes et bien aérés, il y a en permanence des tables de Trente-et-Quarante et de Roulette.

La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs.

Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or. Le minimum est de 20 fr., le maximum de 12,000 fr.

Le trajet de Paris à Monaco se fait en 24 h.; de Lyon en 15 heures; de Marseille en 7 heures; de Gènes en 7 heures; de Milan en 12 heures; de Florence en 18 heures; de Venise en 19 heures; de Rome en 28 heures; de Naples en 36 heures.